

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3314>



2009-2010

Manifestation Nationale le 30-01-10 : la Côte d'Or à Paris !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: jeudi 14 janvier 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Manifestation nationale le 30 janvier 2010 à Paris à l'appel de la FSU :

- Pour la défense du service public d'éducation.
- Pour une formation des enseignants de qualité.
- Pour une réforme ambitieuse des lycées.
- Contre les suppressions de postes.



Détails pratiques

Horaires et lieux de rendez-vous

Dijon - Paris

Aller : départ 7h 30 RDV au premier parking du lac Kir en face de la station essence
arrivée 12h place d'Italie

Retour : départ 18h place d'Italie 22h 30 à Dijon.

Montbard - Paris

Aller : départ 8h entrée de l'autoroute de Bierre-lès-Semur, arrivée 12h place d'Italie

Retour : départ 18h place d'Italie - arrivée 22h à Montbard

Participation financière et inscription

Votre participation est libre. Cependant une manifestation a un coût : Le voyage aller- retour revient environ à 25 € par personne. Nous lançons une souscription afin de soulager les finances de la FSU, en vous remerciant de votre participation.

Pour les inscriptions et votre participation financière, merci de renvoyer le coupon de réponse ci-dessous avant le

Manifestation Nationale le 30-01-10 : la Côte d'Or à Paris !

25 janvier à la FSU 45 rue Parmentier 21000 Dijon

**Vous pouvez aussi transmettre les informations demandées jusqu'au 29 janvier 15h par mail fsu21@free.fr
ou par
téléphone au SNES départemental 03.80.73.64.00**

Inscription pour le déplacement à PARIS – samedi 30 janvier 2010

Nom : Prénom :

tel ou mel :

* Participera à la manifestation : oui - non

Au départ de Dijon - de Montbard

Nombre de personne(s) : Participation financière d'un montant de

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la FSU, merci de porter au dos la mention

"manifestation 30 janvier à Paris".

* Rayer les mentions inutiles

